

Programme des écologistes pour les élections cantonales 2011 en Savoie



1

L'écologie en Savoie ?

Une sobriété, garante d'une qualité de vie pour tous

Vivre simplement pour que tous puissent simplement vivre, réduire notre empreinte écologique

1.1. Mettre en place une politique de transport coordonnée

- Créer une communauté de transports unique avec les agglomérations de Chambéry, d'Aix-les-Bains, Montmélian, le Conseil général et la Région Rhône-Alpes, afin d'offrir des services intégrés de bus, car, train, vélo, autopartage (itinéraires, horaires, tarifs, information) permettant de limiter l'usage de la voiture sur l'espace Métropole Savoie (y compris pour l'accès aux lacs et au plateau du Revard), pour aller travailler et étudier, mais aussi pour les achats et les loisirs.
- Créer des lignes de cars rapides, associées à des parkings relais et au covoiturage, notamment près des principaux échangeurs autoroutiers. Elle seront financées grâce aux crédits économisés en ne créant pas de nouvelles voiries.
- Mettre en place avec les communautés d'agglomération et de communes des programmes d'accompagnement des habitants au changement pour les inciter à expérimenter d'autres modes de déplacement avec un bénéfice écocitoyen.
- Créer une communauté de transports avec la Région Rhône-Alpes pour permettre un accès facile en train + car aux stations de ski en saison. Le dispositif avait très bien fonctionné pendant les JO d'Albertville, en 1992. Actuellement, les deux tiers des touristes hivernaux viennent en Tarentaise en voiture, créant l'essentiel des émissions de gaz à effet de serre des stations.
- Améliorer notablement les liaisons ferroviaires traversant la Savoie, afin d'offrir une alternative crédible à la voiture pour les déplacements vers Lyon, Grenoble, Annecy, Genève et les vallées et de transférer le maximum de fret de la route vers le rail.
- Refuser le contournement autoroutier de Chambéry.

1.2. Encourager par tous les moyens la suppression des pesticides, des produits toxiques de ménage, des OGM et autres produits mortels pour la vie, pour l'eau et les AOC

- Réduire par 4 les quantités en 3 ans (exploitations agricoles, espaces verts, collectivités, agroalimentaire, collèges, voiries...).
- Aider à la reconversion bio des agriculteurs.
- Décider d'une politique sanitaire de protection en interdisant la commercialisation ou l'usage de certains produits dangereux dans le département (OGM, pesticides...).

1.3. Mettre en place un Agenda 21 pour le département et un plan de lutte contre le réchauffement climatique

- C'est une obligation du Grenelle de l'environnement ! Un "livre blanc sur le climat" est totalement insuffisant. Inscrire le département dans les objectifs français de - 3 % par an de gaz à effet de serre.
- Densifier (socialement) et isoler (thermiquement) les logements existants.
- Mettre en place des transports publics efficaces au sein d'autorités organisatrices des transports coordonnés. Pour toutes les clientèles d'Europe, faire de la cluse de Chambéry une plateforme intermodale entre le TGV et le bus pour l'accès aux stations. Préparer ainsi la suppression possible de l'aéroport de Chambéry, qui pourra être reconverti en zone d'activité économique.
- Créer des télécabines et des services de bus pour accéder à certains sites touristiques, afin de supprimer leur saturation par les voitures individuelles...

1.4. Engager une lutte acharnée contre l'étalement urbain et stopper la destruction de terres agricoles

- A partir 2015, plus aucune terre agricole en Savoie ne doit disparaître (zéro hectare !). En cas de non respect par un opérateur ou une collectivité, obligation de remettre en culture d'anciens terrains agricoles. Engager une politique vigoureuse de Protection des Espaces Naturels et Agricole Périurbains (PENAP) sur l'ensemble de la Savoie. Créer des Zones d'agriculture protégées (ZAP) dans toutes les communes. Aucune subvention aux collectivités n'ayant pas approuvé un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ambitieux.

1.5. Gérer les voiries départementales de façon écoresponsable

- Objectif zéro pesticide, réduction du sel, bilan carbone des chantiers, réduction progressive du réseau d'altitude pour limiter la voiture dans les espaces naturels sensibles...

1.6. Supprimer les subventions départementales aux collectivités ne faisant pas respecter la réglementation en matière de circulation motorisée dans les espaces naturels

1.7. Mettre en place des conditions environnementales dans tous les marchés publics du Conseil Général et dans toutes les subventions qu'il octroie

- Réduction des gaz à effet de serre, gestion écoresponsable, réduction des déchets...
→ **Objectif** : 100 % des marchés et subventions conditionnés à des résultats environnementaux à partir du 1^{er} janvier 2012.

Tous ensemble, candidat(e) Europe Écologie - Les Verts, nous défendons une nouvelle manière de faire les politiques du Conseil général. Le rôle du Conseil général n'est pas uniquement de faire des politiques publiques pour les savoyards ; il faut définir et appliquer nos politiques départementales avec les savoyards : cela change tout !



L'écologie en Savoie ? Une réelle solidarité active associant les bénéficiaires aux politiques sociales

Faire "avec" les habitants et non plus "pour" des "bénéficiaires"

2.1. Définir et appliquer un Plan départemental pour l'insertion et la création d'emploi, articulé de manière ambitieuse avec le RSA

- Cibler en priorité les jeunes, les exclus, les seniors.
- Intégrer des aides à la mobilité pour les demandeurs d'emploi.
→ **Objectif** : Des chantiers écoles et des chantiers de jeunes toutes saisons, une école de la deuxième chance sur la Savoie, une coordination renforcée avec les entreprises et associations d'insertion.

2.2. Créer, en plus des crèches collectives et haltes garderies existantes, des structures d'accueil des petits enfants souples et innovantes

- Crèches parentales, crèches associant entreprise et collectivité, micro crèches, multi accueil itinérant, meilleure prise en compte des horaires atypiques et de la saisonnalité.
→ **Objectif** : au moins une structure supplémentaire par canton.

2.3. Créer une "Ecole des parents" et un soutien à la parentalité

2.4. Renforcer les Centres de planification familiale

- Pour mieux répondre aux besoins d'information et d'assistance des jeunes, des femmes.
→ **Objectif** : 1 assistance 6 jours sur 7 en Savoie et des moyens renforcés.

2.5. Amplifier la politique de logement social et multiplier les jardins familiaux associatifs

- Accompagner des opérations favorisant l'auto-construction partielle réduisant les coûts.
- Réduire les charges locatives d'énergie et mettre en œuvre un Plan de lutte contre la précarité énergétique.
- Remettre sur le marché locatif les logements vacants.
- Adosser des jardins à tous les programmes nouveaux, accompagner les projets de jardins sur les ensembles de logement existants.

2.6. Soutenir le maintien à domicile des personnes dépendantes et créer de nouvelles formes d'hébergement pour la fin de vie

- Refuser la marchandisation des services d'accueil. Encourager les formes coopératives/participatives pour les services à la personne.
- Multiplier les gardes itinérantes de nuit, l'accueil de jour, l'hébergement temporaire ou saisonnier, encourager le lien de solidarité dans les familles et les villages, créer des emplois d'animation et de bien être, multiplier les places pour les personnes atteintes d'Alzheimer.

2.7. Créer, avec les parents, le secteur associatif, des citoyens solidaires et des entreprises, des opportunités d'intégration des personnes handicapées, notamment adultes

- Augmenter le nombre de places en accueil de jour et en maison d'accueil, multiplier les appartements à encadrement médico-social dans les quartiers, augmenter le nombre de personnes handicapées épanouies dans une activité.

2.8. Mettre en place des conditions sociales dans tous les marchés publics du Conseil Général et dans toutes les subventions qu'il octroie

- Création d'emplois, déprécarisation, insertion, recrutement de personnes éloignées de l'emploi, effort de recrutement de jeunes...
→ **Objectif** : 100 % des marchés et subventions conditionnés socialement à partir du 1^{er} janvier 2012



L'écologie en Savoie ? Un épanouissement et une citoyenneté renforcés de tous les Savoyards

Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque tout seul. Les humains s'éduquent ensemble au travers du monde

3.1. Déployer avec force des politiques jeunesse

- Etendre les efforts du Conseil général sur les territoires de la Politique de la Ville, développer des chantiers de jeunes en partenariat avec les PNR, le Parc national de la Vanoise, les associations de solidarité
- Renforcer les efforts de prévention éducative et soutenir les initiatives permettant la réduction des violences
- Ecouter et répondre aux difficultés des ados en renforçant la présence de personnels qualifiés.
- Aider les collégiens à s'inscrire dans des activités socio-culturelles, citoyennes, sportives.

3.2. Mettre en place une politique des collèges tournée prioritairement vers l'écoresponsabilité

- Proposer à la cantine des menus bio, des protéines végétales et des produits locaux.
- Réaliser des économies d'énergie et gérer les espaces verts sans pesticide.
- Développer l'Education à l'Environnement, au Développement Durable et à la Citoyenneté effective et concrète sur le terrain, en partenariat avec les associations.
- Former les personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (ATOS) aux enjeux de l'écocitoyenneté.
- Réaliser des projets éducatifs locaux axés sur la solidarité et l'écologie.
- Permettre l'accès aux collèges à pied ou à vélo en toute sécurité, grâce à l'aménagement des accès piétons dans un rayon de 2 km et cyclables dans un rayon de 5 km et l'équipement de tous les collèges de garages à vélos sécurisés.

3.3. Engager un Plan départemental pour l'Education et la Culture populaires intégrant la solidarité internationale

- Coordonner une politique culturelle participative pour que les territoires s'animent et que les populations apprennent ensemble.
- Donner de nouveaux moyens pour que les associations, les collectivités, les entreprises s'inscrivent dans l'éducation pour tous.
- Rénover le Museum d'histoire naturelle et l'ouvrir au public pour en faire un lieu d'éducation à la biodiversité.
- Permettre l'appropriation critique des nouvelles technologies et de la publicité par tous
- Développer l'usage des logiciels libres (50 % dans les services du Département et les collèges à fin 2015).
- Profiter du succès des Estivales pour décentraliser des scènes locales de découverte de groupes artistiques locaux (dans les maisons des associations ou les cinémas d'art et d'essai).



L'écologie en Savoie ? Une gouvernance affirmée et un meilleur équilibre des territoires

Gouverner pour orienter, réguler, anticiper et non pour "laisser faire, laisser aller"

4.1. Faire participer les Savoyards aux décisions du Conseil Général

- Les décisions sans concertation, sans implication, ça suffit ! Mettre en œuvre un Plan annuel de démocratie participative évaluée annuellement par un Conseil consultatif et citoyen où tous les territoires seront représentés.

4.2. Engager un large débat avec nos concitoyen-nes sur l'avenir de nos Pays de Savoie et sur l'éventualité de la fusion des deux départements et d'une région Savoie

- Associer aux débats les élus des communes et les citoyens.
- Expérimenter le transfert de compétences régionales en s'appuyant sur des organismes pilotes : une agence de développement économique commune, une fédération-extension des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) et des structures de protection des espaces naturels, une plateforme de l'éducation populaire et de la citoyenneté.
- Multiplier les ouvertures transfrontalières...

4.3. Donner plus de moyens aux projets à haute valeur sociale et aux territoires développant des stratégies de solidarité

- Arrêter la concentration de l'argent sur les territoires et secteurs économiques qui gaspillent les ressources, les espaces, les paysages.

4.4. Réorienter les aides au développement économique et mettre en œuvre un Plan de Relocalisation de l'économie

- Aider uniquement les entreprises respectueuses de leurs salariés et de l'environnement...
- Convertir le tourisme vers l'éco-tourisme (pleine nature, culture, patrimoine, rencontres et échanges... visant la santé, le bien être, l'éducation et la découverte durant toute l'année).
- Traiter de façon ambitieuse les friches industrielles (dépollution, reconversion, suppression).
- Inciter à la gestion environnementale et sociale sur les Zones d'activités industrielles et commerciales.
- Créer des réseaux locaux d'entreprises citoyennes.
Appuyer les mouvements coopératifs et les liens entre créateurs d'entreprises, professionnels, chômeurs.

4.5. Promouvoir vigoureusement l'agriculture biologique

- Elle est beaucoup moins chère que l'agriculture conventionnelle si on intègre tous les coûts cachés de cette dernière !
- Attribuer une aide départementale au démarrage et un appui technique aux agriculteurs pour créer des circuits courts.
- Créer des maisons ou "marchés" de l'agriculture de proximité dans tous les territoires, coordonnés par un centre de ressources pour les agriculteurs, les associations, lieu d'information pour le public par son portail internet.
- Encourager l'entrée massive des produits bio et locaux dans toute la restauration collective (non seulement les cantines des collèges, mais aussi les hôpitaux, maisons de retraite, entreprises...) grâce à des aides du Conseil général et, à contrario, à l'arrêt des subventions pour les pratiques non écologiques, et l'accompagnement des structures de production, transformation, distribution et formation des personnels.

4.6. Mettre en œuvre un plan d'action ambitieux pour la création d'emplois dans l'écologie et la solidarité

- Créer des emplois verts, créer des emplois et améliorer la qualité du travail dans les services aux personnes, les services urbains, l'éducation, la prise en charge des personnes handicapées, le développement de l'économie solidaire, la reconquête environnementale, l'agriculture bio de proximité...

4.7. N'emprunter qu'à des banques non compromises avec les "paradis" fiscaux

- La région Rhône-Alpes le fait déjà. Les "paradis fiscaux" sont en fait surtout des enfers sociaux.

